

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR COMPENSATION DE COMPTES COURANTS D'UN MONTANT DE 2,48 M€ DANS LA CADRE DE LA NEUVIEME RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2018

Paris & Bruxelles, le 21 mars 2019 – KKO INTERNATIONAL (FR0013374667 – ALKKO – PEA-PME), une référence mondiale dans la production innovante de cacao, annonce la réalisation ce jour, d'une augmentation de capital par émission de 24 800 000 nouvelles actions ordinaires pour un montant total de 2 480 000 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires répondant aux caractéristiques de la catégorie de bénéficiaires suivante : « toute société industrielle ou commerciale ou tout fonds ou société d'investissement, de droit français ou de droit étranger, investissant dans le secteur du cacao », sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 25 octobre 2018 au titre de la neuvième résolution, à un prix de souscription unitaire égal au pair, soit 0,10 euro.

La souscription à cette augmentation de capital a été intégralement réalisée par compensation de créance avec des comptes courants. Conformément à la réglementation, cette compensation de créance a fait l'objet d'un rapport spécifique du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes. Les nouvelles actions émises à la suite de l'augmentation seront admises à la négociation sur les marchés Alternext Paris et Alternext Bruxelles.

Cette augmentation de capital permet de désendetter la société à hauteur de l'augmentation de capital et ainsi de renforcer ses fonds propres.

Dans le cadre d'OCABSA, un total de 153 OCEANE sur les 276 OCEANE ont été converti, dont elle disposait. Ainsi, un total de 15.545.073 actions KKO International résultant de la conversion de ces 153 OCEANE.

Le rapport spécial du Conseil d'Administration concernant cette augmentation de capital est disponible sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : <http://kko-international.com/les-documents>

	Au 31 décembre 2018	Actuellement
Nombre total de titres conférant le droit de vote	12 791 650	52 986 723
Nombre total de droits de vote	12 791 650	52 986 723

A propos de KKO INTERNATIONAL

La production mondiale de cacao, aujourd'hui essentiellement artisanale, ne permet pas aux industriels de l'agro-alimentaire de s'approvisionner avec une qualité et une quantité constantes. KKO INTERNATIONAL, pionnier dans la culture intensive, apporte une solution ingénieuse à la demande mondiale grandissante. En moins de 3 ans, les équipes de SOLEA, filiale de production de KKO INTERNATIONAL basée en Côte d'Ivoire, ont réussi à développer des techniques agronomiques innovantes, notamment un système d'irrigation goutte à goutte de chaque arbre, améliorant significativement les rendements de production de fèves de cacao. Avec une forte implication locale, la société est un modèle d'entreprise socialement responsable (certification RainForest Alliance) et dispose d'un foncier de 1 976 hectares dont 1 115 hectares en exploitation. Plus grande plantation de cacao d'Afrique, SOLEA ambitionne d'exploiter 3 000 hectares, pour produire en toute saison un cacao de qualité élevée. SOLEA a ainsi pour vocation de devenir un partenaire naturel et favori de l'industrie chocolatière.

www.kko-international.com

Alternext Paris & Bruxelles

Isin : FR0013374667 – ALKKO
Eligible au PEA-PME

KKO INTERNATIONAL

info@kko-international.com

